

Rapport de la Mairesse

Sur les faits saillants des résultats financiers 2020

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 1^{er} juin 2021

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation des faits saillants portant sur les résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2020 tel que le prévoit l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal à la suite des modifications apportées par la loi 122.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le budget de dépenses 2020 lors de son adoption totalisait 60 241 800 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 1 536 600 \$. Au cours de l'année, en raison de la pandémie, la ville-centre a adopté un plan de redressement ayant comme impact de réduire le budget de dépenses de 1 867 500 \$. En contrepartie, au cours de l'année, près de 3 300 000 \$ ont été investis par l'arrondissement et la ville-centre pour bonifier les actions entreprises dans l'arrondissement.

En effet, l'arrondissement a procédé à des affectations de ses surplus de l'ordre de près de 2 100 000 \$ pour les gardiens de parcs, la mise en opération du Complexe Sportif Saint-Jean-Vianney, le fonds local d'urgence Covid, pour les coûts supplémentaires relatifs aux camps de jours pour s'adapter aux mesures sanitaires, les cours de voirie, le remplacement du mobilier urbain et équipement, l'installation de panneaux Lexans pour faciliter les opérations de déneigement, l'élagage des arbres, le marquage et la signalisation, la location d'espaces additionnels ainsi que pour des études en design urbain et programmes fonctionnels et techniques préalables aux investissements. Il y a eu aussi un transfert de dotation budgétaire par la ville-centre de près de 1 200 000 \$ pour le Complexe Sportif Saint-Jean-Vianney, la politique de l'enfant, les charges inter unités et pour les réseaux d'aqueduc et d'égout.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2020 a entraîné un surplus d'opérations de 6 369 200 \$. La fermeture des installations de même que le report d'activités en 2020 en raison de la pandémie, ont entraîné des économies dans les services professionnels, techniques, les locations, en matière d'énergie et autres. Outre les installations fermées pour se conformer aux mesures sanitaires, les services aux citoyens n'ont pas été affectés. Par ailleurs, des ajustements corporatifs ont également été apportés par la ville-centre pour la gestion des matières résiduelles, la mutualisation des permis, le plan d'action canopée, la santé et sécurité au travail, les ventes d'actifs et autres. Ce surplus sera affecté à divers projets de l'arrondissement de même que, dans la réserve imprévue constituée afin de faire face à des situations exceptionnelles comme celle de la Covid-19 qui se poursuit en 2021 et tel que le prévoit la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2020 de la Ville de Montréal.

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- Le soutien financier octroyé aux organismes et partenaires, incluant les mesures prises pour le fonds d'urgence Covid-19 et les camps de jours, d'une valeur de près de 2 300 000 \$;
 - De ce montant, un partenariat avec les Caisses populaires Desjardins de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies a permis la mise en place d'un fonds d'urgence de l'arrondissement, visant à soutenir les organismes communautaires du territoire dans le déploiement d'une réponse aux besoins des citoyens les plus vulnérables dès le début de la pandémie : plus de 151 000 \$ ont été octroyés et 19 projets soutenus;
- Toujours au niveau de la pandémie de la Covid-19 :
 - La création de brigades mobiles multilingues dans le but de sensibiliser la population aux consignes sanitaires à respecter en période de pandémie;
 - La distribution de masques dans les secteurs chauds de l'arrondissement;
 - La collaboration avec la Santé publique pour la mise en place de divers sites de dépistage;
 - La réinvention de la programmation culturelle et artistique, le maintien de prêts de livres papier ou numériques et d'une offre de service dans les installations adaptée aux mesures sanitaires en place;
 - Réaménagement des garages municipaux et location d'installation afin de permettre le maintien des activités des Travaux publics de l'arrondissement tout en assurant la santé et sécurité de nos employés;
- L'obtention de la Plume d'excellence décernée par l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) pour la campagne promotionnelle de 2019 relative à la mise en opération de la navette fluviale reliant Pointe-aux-Trembles et le centre-ville de Montréal;
- La mise en valeur d'un nouvel aménagement sur le boulevard Gouin nommé « Projet Poussette » permettant l'amélioration de la mobilité urbaine sur le territoire de l'arrondissement;
- La mise en opération du Complexe Saint-Jean-Vianney acquis par l'arrondissement en fin d'année 2019, comprenant des terrains de soccer intérieurs avec estrades, un aréna, des gymnases et deux terrains de soccer extérieurs synthétiques;
- Le plan d'action en agriculture urbaine 2020-2022 conformément aux engagements de la Politique en agriculture urbaine de l'arrondissement soit : trente hectares du territoire de l'arrondissement qui porteront la marque de l'agriculture urbaine en 2030;
- Campagne de socio-financement pour les commerçants de l'Association des commerçants et professionnels du Vieux-Pointe-aux-Trembles.
- La réduction de la limite de vitesse de 40 km/h à 30 km/h sur plusieurs axes routiers de l'arrondissement et la mise en place de diverses mesures d'apaisement de la circulation;

- L'installation de panneaux Lexans permettant d'améliorer la signalisation lors d'opérations de chargement ainsi que lors de travaux de réfection routière, trottoirs et autres;
- La plantation de 16 000 fleurs annuelles et de 457 arbres;
- La mise en place de la brigade neige favorisant l'intégration des jeunes tout en apportant une aide aux personnes à mobilité réduite;
- La croissance immobilière : 124 nouvelles unités résidentielles de logements construits sur le territoire.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS EN 2020

Mentionnons quelques projets réalisés :

- Aménagement de la phase 2 de la Plage de l'Est, qui comprend la construction d'une promenade riveraine, d'un jeu d'eau, d'une plage de galets et la plantation de plantes indigènes;
- Début des travaux de réaménagement complet du terrain de soccer du parc René-Masson ainsi que le remplacement de l'éclairage au DEL et l'installation d'un tableau indicateur;
- Travaux de réaménagement des terrains de balles des parcs Polyvalente Pointe-aux-Trembles et Saint-Marcel incluant l'installation de mobiliers et d'abris des officiels;
- Travaux d'électricité et d'éclairage au terrain de bocce du parc Samuel-Morse, au terrain de basketball du parc Richelieu et au parc Polyvalente Pointe-aux-Trembles sur le terrain de basketball et de la piste de BMX;
- Aménagement d'une aire de jeux inclusive au parc Saint-Joseph et début de la construction d'une unité sanitaire;
- Naturalisation de la berge du boulevard Gouin et 133^e avenue;
- Début du réaménagement du site de la Maison de la culture, dans le cadre du projet participatif de l'arrondissement;
- Aménagement de deux terrains de stationnement : un à la Maison du citoyen et l'autre sur le boulevard St-Jean-Baptiste dans le cadre de la revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles;
- Installation de conteneurs semi-enfouis de grande capacité dans divers parcs de l'arrondissement;
- Phase 1 de la réfection du bâtiment de la maison patrimoniale Antoine-Beaudry par la mise à niveau de la structure, de la fondation et des galeries pour maintenir l'intégrité du bâtiment et assurer la sécurité des usagers;
- Divers travaux de mises aux normes du complexe St-Jean-Vianney, notamment l'installation d'un nouveau condensateur;
- Travaux de voirie, dont 3 tronçons en reconstruction et 6 tronçons en resurfaçage pour un total de 1 000 mètres, 13 raccordements inversés corrigés et un prolongement d'égout;
- Travaux de construction et de reconstruction de 5 810 mètres de trottoirs, dont 1 970 mètres autour des parcs et des écoles et installation de nouveaux mobiliers urbains à 45 endroits sur le territoire, tels que des bancs et des poubelles;
- Dans le cadre de la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation, installation de 66 dos d'âne, achat et installation de 14 afficheurs de vitesse pour diverses rues de l'arrondissement et aménagement d'un passage surélevé pour piétons;
- Fin des travaux d'accessibilité universelle aux pavillons de la piscine Saint-Georges, notamment pour l'aménagement d'un vestiaire unique;
- Installation d'enseignes publicitaires et dynamiques dans divers secteurs de l'arrondissement.

En résumé, l'arrondissement a procédé à des investissements bruts de près de 15 801 M\$ en 2020 au bénéfice des citoyens, notamment :

7 917 000 \$	pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et l'acquisition de mobiliers urbains;
3 091 000 \$	pour la réfection routière et le réaménagement de rues financées par l'arrondissement;
1 579 000 \$	pour la réfection de terrains de soccer;
1 440 000 \$	pour l'amélioration et la dotation d'installations sportives;
985 000 \$	pour la mise en valeur du Vieux Pointe-aux-Trembles et de la Maison du citoyen;
449 000 \$	pour la réfection des centres communautaires et loisirs, pour la protection des bâtiments et des cours de services;
313 000 \$	pour l'acquisition de matériels informatiques et d'équipements électroniques;
27 000 \$	pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET VÉRIFICATEUR EXTERNE

Enfin, soulignons que le vérificateur général de la Ville de Montréal et des auditeurs indépendants ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui inclut les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2020, sans aucune réserve, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La mairesse d'arrondissement,
Caroline Bourgeois



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal